

d'Ainay menaçait de tomber dans une ruine complète ; il est enjoint au prieur en la personne du sacristain, qui y fut trouvé, de le réparer dans l'année. Celui de Bellegarde tombait aussi en ruine ; le prieur était Guichard de Rovedis.

A Pouilly en Forez et à Cleppé, les prieurs protestent de la non-utilité de la visite à cause de leurs privilèges, néanmoins le prieuré de Cleppé fut visité et trouvé en bon état. L'état du prieuré de Bussy en Forez n'offre rien de particulier, mais il y a une large mention pour celui de Saint-Just-en-Chevalet, dont la maison tombe en ruine en grande partie. Il y avait une discussion entre le prieur et le curé pour les oblations et les droits de sépulture. Leurs deux églises étaient contiguës.

A Leigneux, la prieure s'appelait Maria de Combis et la sacristaine Arthaude de Puorllot. Les religieuses avaient deux prêtres les desservant. Les visiteurs y furent reçus *bene et honorifice*, ils ne firent aucune injonction car tout allait bien.

Le prieuré, l'église et les religieux de Champdieu en Forez furent visités : *In quibus omnia bene stant, priorque loci predicti multas facit ibidem reparaciones sumptuosas et sumptuosores facere intendit. Ideo nichil fuit ibidem injunctum dicto priori nisi dumtaxat quod non desistat ab opere perenni cepto sed illiud quod primum potest perficiat.*

Nous ne nous arrêtons pas aux prieurés de Savignieux, Bar et Gumière où il n'y a rien de particulier. Nous relevons dans le procès-verbal de la visite de l'église priorale de Saint-Romain-le-Puy, un usage d'exposer le Saint-Sacrement qui est complètement tombé, depuis l'emploi des tabernacles généralisés seulement vers le xvii<sup>e</sup> siècle : *Corpus Christi est repositum in custodia de argento admodum*